



boxe éducative

Le programme UNSS de l'activité Boxe Educative s'inscrit dans une dynamique des sports de combat. Il peut se pratiquer dans le cadre normal de toute association sportive d'établissement.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

La Boxe Anglaise Educative est un duel de percussion régi et réglementé pour une pratique scolaire dans les Lycées et Collèges. Le principe directeur est la maîtrise de l'opposition en assaut avec contrôle des coups délivrés afin de ne jamais entraîner la mise hors de combat de l'adversaire sous peine de sanctions, voire d'exclusion du jeu.

ORGANISATION GÉNÉRALE

A / PÔLE PROMOTION

Ce champ d'intervention concerne les rencontres organisées localement sans finalité nationale. Elles peuvent prendre des formes variées. Le règlement « boxe éducative » est tout à fait adapté.

B / PÔLE COMPÉTITION

Ce champ d'intervention concerne les compétitions débouchant sur un championnat de France UNSS telles qu'indiquées ci-dessous.

Un challenge est mis en place pour les filles afin de favoriser le développement de la boxe féminine. Les tableaux de rencontre de ce challenge intégreront les filles inscrites dans le championnat équipes pour donner plus de chances aux déroulements des assauts (voir règlement spécifique challenge individuel et championnat de France par équipes).

Championnat de France UNSS Équipe d'établissement

CATÉGORIES D'ÂGE ET DE SEXE CONCERNÉES	M - C - J / S Garçons et Filles, mixité possible. Surclassement possible : B3 et M2 Certificat médical obligatoire lors de la compétition.
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Equipe d'une même catégorie d'âge et constituée de 4 élèves + 1 jeune officiel niveau 2. Elle peut être mixte. Les filles rencontrent des filles. Les garçons rencontrent des garçons. L'homme de coin est obligatoirement un élève. Dans l'équipe, deux boxeurs au maximum peuvent être titulaires d'une licence fédérale en Boxe Educative à la condition de ne pas totaliser plus de 6 assauts fédéraux au jour du Championnat de France. (Présentation obligatoire du livret fédéral ou de tout autre licence fédérale). La présence dans l'équipe d'un boxeur ou ancien boxeur amateur est interdite.
JEUNE OFFICIEL	Il fait partie de l'équipe et rapporte des points (voir règlement de la compétition). Il est d'un niveau de certification « N2 » de préférence et peut être d'une autre catégorie d'âge. Il peut être licencié à la F.F.B.
RÈGLEMENT	Boxe assaut (voir précisions réglementaires).
FORMULE	Compétition sous forme de tableau de poule. Poules définies en fonction du poids réel des boxeurs, pas d'écart de plus de 5 kg. Classement dans les poules au nombre de victoires plus les points du Jeune Officiel.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Rencontres inter-académiques. Possibilité de qualifier des équipes supplémentaires en fonction des contraintes d'organisation du championnat de France (décision de la CMN de qualification).
TITRES DÉCERNÉS	1 titre de Champion de France UNSS par catégorie d'âge.

CHALLENGE FILLES

Il est instauré un challenge opposant des « filles » en C-J/S. Cette compétition n'aura lieu que s'il y a suffisamment de concurrentes présentes et qualifiées aux rencontres inter-académiques. Les rencontres se dérouleront dans des catégories de poids -écart maximum 5 kg-(voir règlement). Il n'y aura pas de Championne de France mais il sera décerné un titre de « vainqueur du Challenge » dans chaque catégorie d'âge et de poids.

C/ PÔLE RESPONSABILISATION Insister sur la qualité des arbitres et des juges. Renforcer la formation du second dans sa tâche de manager.

RÔLES	COMPÉTENCES	PRÉCISIONS - ATTENDUS
ARBITRE	Protocole	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte la chronologie suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Juges prêts, - Boxeur(se)s prêt(e)s, - Chrono. - Je fais les vérifications sur les boxeur(se)s (protège dent, coquille, protège poitrine), - Je fais se saluer les boxeur(se)s, • Mes commandements sont exprimés dans les termes réglementaires : « BOXE » « STOP ». • Mes commandements sont entendus par les boxeurs, les officiels, le public. • Je ramasse et vérifie les bulletins avant de les remettre au régulateur de ring. • Je fais se saluer les boxeur(se)s, je lève les bras du (de la) vainqueur.
	Direction de l'assaut Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de sanctionner, je préviens les boxeurs, j'explique la faute. • Avant chaque reprise, je regarde si le protège dent est en place. • J'envoie un boxeur(se) au coin neutre pour m'occuper de l'autre boxeur(se) (exemple : perte du protège dent, incident vestimentaire). • Je précise la couleur du coin du boxeur(se) sanctionné(e). • J'explique mes interventions avec les termes appropriés. • Je ne tiens pas compte des réactions du public et avertis les soigneur(se)s trop bruyants.
	Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace sans gêner les boxeur(se)s. • Je me déplace et me place pour voir tous les échanges.
	Interventions	Interventions justes et valables 60% = 2 70% = 4 80% = 6 90% = 8 100% = 10
JUGE	Tenue du Bulletin	<ul style="list-style-type: none"> • Le nom des boxeur(se)s est inscrit sans erreur. • Il n'y a pas de dysfonctionnement entre la rubrique observation, avertissement et les échanges correspondants attribués à l'adversaire. • Il n'y a pas d'erreur d'addition. • La décision est exprimée réglementairement. • Le bulletin est signé.
	Opportunité des Décisions	<ul style="list-style-type: none"> • Le bulletin est conforme aux décisions de l'arbitre. • La décision donnée est bonne. • L'écart entre le total des échanges des 2 boxeur(se)s est conforme à la réalité.

PROTOCOLE DE CERTIFICATION A chaque niveau de certification, une évaluation théorique et pratique dans les deux rôles, arbitre et juge, est nécessaire et obligatoire pour franchir ces niveaux d'arbitrage et le jugement d'une vingtaine d'assauts sont le minimum pour prétendre à une certification à chaque niveau.
Une évaluation théorique sur la connaissance du règlement, sous forme de Q.C.M. est nécessaire en préalable à l'évaluation pratique.